Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac ST2S, veuillez visiter :
bacst2s.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES

Épreuve du jeudi 20 juin 2019

Durée : 3 heures Coefficient : 7

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé

Aucun document n'est autorisé.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet et que toutes les pages sont imprimées.

Si le sujet est incomplet, demandez-en immédiatement un nouvel exemplaire aux surveillants ou aux surveillantes.

Ce sujet comporte 8 pages.

L'exposition des jeunes aux écrans[1]

[…] Les 8-14 ans forment la première génération à avoir toujours connu l'Internet mobile accessible sur smartphone et tablette. […]
Le smartphone est leur compagnon quotidien : 85 % des 12-17 ans en étant équipés (Baromètre du numérique 2016, Agence du numérique), on peut raisonnablement penser qu'une majorité des 8-14 ans, voire des 8-10 ans encore à l'école primaire, en possèdent un. À défaut, ils auront accès à ceux de leurs parents, lors de temps de pause ou récréatifs. […]

Hadopi, mai 2017.
Étude sur les pratiques culturelles dématérialisées des 8-14 ans [en ligne].
Disponible sur www.hadopi.fr (consulté le 4 septembre 2018).

QUESTION 1 : **Présenter les conséquences négatives de l'utilisation des écrans sur la santé des enfants.**

QUESTION 2 : L'utilisation excessive des écrans peut être considérée comme un problème de santé publique.

Montrer comment différents principes d'intervention contribuent à la lutte contre ce problème.

QUESTION 3 : **Expliquer comment l'utilisation des écrans participe à l'insertion sociale des jeunes.**

BARÈME

Question 1 : ……	6 points
Question 2 : ……	7 points
Question 3 : ……	5 points
Clarté et rigueur de la rédaction : ……...	2 points

[1] On entend par « écrans » tout dispositif d'affichage électronique d'images ou de données (télévision, tablette, téléphone, ordinateur, console de jeux).

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Les effets de la surexposition des enfants aux écrans.

Instance régionale d'Éducation et de Promotion de la santé Auvergne-Rhône-Alpes, mars 2018, *La surexposition des enfants de 0-6 ans aux écrans, synthèse* [en ligne].
Disponible sur www.ireps-ara.org (consulté le 7 novembre 2018).

ANNEXE 2 : Que faire en cas d'usage problématique des écrans ?

Institut d'Éducation médicale et de Prévention (IEMP), *Campagne d'information sur le bon usage des écrans* [en ligne].
Disponible sur www.lebonusagedesecrans.fr (consulté le 19 novembre 2018).

ANNEXE 3 : Moins d'écrans, un jeu d'enfant ! 10 jours pour relever le défi.

Association des parents d'élèves de Serpaize, *Défi sans écrans* [en ligne].
Disponible sur www.defis-sans-ecran.fr (consulté le 7 novembre 2018).

ANNEXE 4 : Encadrement de l'usage du téléphone portable dans les écoles et les collèges.

Présidence de l'Assemblée nationale, 14 mai 2018, *Exposé des motifs, proposition de loi n°941* [en ligne].
Disponible sur www.assemblee-nationale.fr (consulté le 7 novembre 2018).

Extrait de la loi n° 2018-698 du 3 août 2018 relative à l'encadrement de l'utilisation du téléphone portable dans les établissements d'enseignement scolaire [en ligne].
Disponible sur www.legifrance.fr (consulté le 28 novembre 2018).

ANNEXE 5 : Extrait de l'affiche de la campagne « Apprivoiser les écrans et grandir »

Association Trois, Six, Neuf, Douze [en ligne].
Disponible sur www.3-6-9-12.org (consulté le 7 novembre 2018).

ANNEXE 6 : Web 2.0 : espace de socialisation et de construction identitaire.

Centre régional d'information et de prévention du sida de Provence-Alpes-Côte d'Azur, novembre 2017, *Place d'Internet et du numérique dans la vie relationnelle et sexuelle des jeunes,* dossier de synthèse documentaire et bibliographique [en ligne].
Disponible sur www.paca.lecrips.net (consulté le 19 novembre 2018).

ANNEXE 1

Les effets de la surexposition des enfants aux écrans

[…] Une étude de 2010 a suivi près de 260 binômes mamans-bébés sur 3 ans. Elle montre que le montant total d'exposition des enfants aux écrans à l'âge de 6 mois est lié à un moins bon développement de langage et cognitif à 14 mois. […] Entre 8 et 16 mois chaque heure quotidienne de vidéos destinées aux très jeunes enfants se traduit par un appauvrissement du lexique de l'ordre de 10 %. […]

Les conclusions de cette enquête établissent que la télévision allumée réduit significativement les interactions entre enfants et parents : l'attention des parents est moins tournée vers l'enfant, du coup ils lui adressent moins de mots. Les enfants entendant moins de mots, ils produisent moins de vocalisations[2]. Collectivement, les études ont établi l'importance du contexte socio-culturel dans la détermination des effets de l'exposition précoce aux écrans sur le langage. Ces effets sont significativement plus importants pour les enfants de milieu socio-culturel défavorisé. Comme le dit Serge Tisseron, c'est à cet âge que l'enfant apprend à se constituer le visage de l'autre comme support de construction émotionnelle partagée. Le temps passé sur un écran est ainsi du temps d'échange perdu, et avec lui autant d'opportunités de développer ses compétences et habiletés sociales.
Les jeux libres et spontanés constituent en effet des occasions privilégiées pour l'enfant de développer ses habiletés et capacités d'interactions sociales. […] L'enquête de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) sur la santé des élèves de grande section de maternelle retrouve également cette corrélation inverse entre temps de télévision et temps de sommeil. Le temps de sommeil des enfants décroît en fonction du temps passé devant un écran : 10 heures et 54 minutes pour les enfants qui ne regardent jamais d'écran les jours d'école, contre 10 heures et 24 minutes pour ceux qui y consacrent plus de trois heures par jour. […]

La lumière à haute énergie visible provient de nos téléviseurs, ordinateurs, tablettes, smartphones. Plus immédiatement, une exposition prolongée risque d'entraîner fatigue visuelle, picotements, maux de tête.
Cette lumière inhibe aussi la sécrétion de mélatonine et provoque un dérèglement du cycle circadien[3] et peut entraîner des troubles de l'humeur, du sommeil, voire des dépressions. Les personnes les plus sensibles aux risques de la lumière bleue sur la rétine sont les enfants, en raison de leur cristallin qui n'est pas encore totalement opérationnel.

Instance régionale d'Éducation et de Promotion de la santé Auvergne-Rhône-Alpes, mars 2018.
La surexposition des enfants de 0-6 ans aux écrans, synthèse [en ligne].
Disponible sur www.ireps-ara.org (consulté le 7 novembre 2018).

[2] Vocalisations : action d'exercer sa voix.
[3] Cycle circadien : rythme biologique journalier (24 heures).

ANNEXE 2

Que faire en cas d'usage problématique des écrans ?

Si les écrans deviennent une source de déplaisir voire de souffrance, s'ils isolent et se substituent au monde réel, cela peut signifier que l'on a perdu le contrôle et qu'il devient nécessaire d'agir. Gérer un usage problématique des écrans passe nécessairement par une prise en charge psychothérapeutique. L'enjeu de cette prise en charge n'est pas tant d'aider le patient à parvenir à l'abstinence que de l'aider à retrouver un usage maîtrisé des écrans, d'avoir à nouveau la possibilité de choisir de se connecter ou non. Pour cela, le psychothérapeute aidera le patient à : […]

- analyser son comportement et notamment à identifier l'origine de cette utilisation compulsive des écrans qui cache souvent une peur intérieure, […]
- identifier d'autres sources de plaisir ancrées dans le monde réel, […]
- mettre en place des stratégies pour gérer le stress et les relations avec autrui.

Des groupes d'entraide sur le modèle des alcooliques anonymes existent sur Internet pour permettre aux personnes de partager leurs expériences avec des pairs souffrant comme eux d'un usage problématique des écrans, et *in fine* de renforcer leur motivation à retrouver un usage normal. […]

Institut d'Éducation médicale et de Prévention (IEMP),
Campagne d'information sur le bon usage des écrans.
Disponible sur www.lebonusagedesecrans.fr (consulté le 19 novembre 2018).

ANNEXE 3

Moins d'écrans, un jeu d'enfant ! 10 jours pour relever le défi

Les parents élus des écoles de Chuzelles et Serpaize (Isère), en partenariat avec les directrices et le corps enseignant de leurs écoles respectives se sont associés pour organiser une grande campagne en 2018 visant à s'interroger sur les écrans et leurs usages dans la vie quotidienne : « Nos enfants et les écrans : les apprivoiser et bien grandir ».
Cette campagne est née d'une volonté de :

- mener un projet fédérateur et porteur de sens entre nos villages, entre les différentes générations ;
- lancer une action de sensibilisation sur l'impact des écrans sur nos enfants, sur nos familles.

Nos constats ?
Télévision, tablette, smartphone, les enfants de tous âges baignent dans un univers de nouvelles technologies. Nous, adultes, apprenons à vivre avec ces écrans en même temps que les enfants et pouvons parfois nous sentir bousculés dans nos repères éducatifs. Ces écrans, incontournables dans notre société, nécessaires dans notre travail, prennent beaucoup de place dans notre vie de famille, sans que nous en ayons toujours conscience.

ANNEXE 3 (suite)

Plusieurs temps pour cette campagne :

- en février-mars, Jacques Brodeur, ancien professeur, initiateur des « Semaine sans écrans », est intervenu auprès des enfants dans les classes des 2 écoles ;
- 2 conférences-débats ouvertes à tous (familles et professionnels) ont eu lieu. Loin de diaboliser les écrans, elles ont eu pour objectif d'informer et de sensibiliser sur la question des écrans pour les enfants de 0 à 10 ans. L'enjeu n'est pas de vivre sans écrans mais bien d'apprendre à vivre avec les écrans dans une relation maîtrisée et choisie ;
- le défi sans écrans : une semaine pour vivre autrement est lancée aujourd'hui dans les deux communes. Dans ce véritable projet pédagogique, les enfants seront amenés à livrer un « combat » contre toutes les sollicitations permanentes des écrans de manière à consommer les écrans de façon responsable. Ce défi aura lieu du 22 mai au 1 juin 2018 ;
- nous proposons durant le temps de ce défi, des activités à vivre en famille et entre village… Sur 10 jours, près de 150 ateliers sont proposés après l'école et le week-end (gym douce duo parents/enfants, natation, jeux de société, pétanque, lecture, couture, cuisine cookies…).

Association des parents d'élèves de Serpaize, *Défi sans écrans*.
Disponible sur www.defis-sans-ecran.fr (consulté le 7 novembre 2018).

ANNEXE 4

Encadrement de l'usage du téléphone portable dans les écoles et les collèges

Exposé des motifs de la proposition de loi d'encadrement de l'usage du téléphone portable dans les établissements scolaires.

L'usage des téléphones mobiles se développe de façon très importante chez les jeunes. Le baromètre du numérique établi par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) indique que 93 % des 12-17 ans dispose d'un téléphone mobile en 2016 (72 % en 2005). D'après une enquête réalisée en juin 2017 par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) et l'association Génération numérique, 63 % des 11-14 ans sont inscrits sur au moins un réseau social, et ils sont plus de 4 sur 10 à mentir sur leur âge.

[…] l'utilisation du téléphone portable durant les activités d'enseignement et au sein des établissements scolaires provoque de nombreux dysfonctionnements incompatibles avec l'amélioration du climat scolaire. En effet, son utilisation est susceptible de favoriser, chez les élèves, le développement de pratiques malveillantes ou à risques (cyberharcèlement, cybersexisme) et de les exposer à des contenus violents ou choquants (pornographie). Durant les activités d'enseignement, l'interdiction de l'usage des téléphones portables permettra[4] de garantir aux élèves un environnement qui permet l'attention, la concentration et la réflexion indispensables à l'activité, à la compréhension et à la mémorisation. Sur les temps de récréation, l'usage du téléphone portable peut s'avérer néfaste en réduisant l'activité physique et en limitant les interactions sociales entre les élèves.

[4] L'utilisation des téléphones mobiles a été interdite dans l'enceinte des écoles par la loi n°2018-698 du **3 août 2018**.

ANNEXE 4 (suite)

Son usage peut empêcher la construction d'une sociabilisation harmonieuse, essentielle au développement des enfants. […]
Par ailleurs, l'usage des téléphones portables est à l'origine d'une part importante des incivilités et des perturbations des établissements : casse, racket et vol. Ils servent aussi souvent de support au phénomène de cyberharcèlement qui exporte la violence également en dehors des établissements. […] L'interdiction de l'usage du téléphone portable constitue l'un des outils pour limiter l'exposition des plus jeunes à des images choquantes. L'interdiction de l'usage du téléphone portable dans les écoles et les collèges répond à la fois à des enjeux éducatifs et à des enjeux de vie scolaire.

Présidence de l'Assemblée nationale, 14 mai 2018, *Exposé des motifs, proposition de loi n°941*.
Disponible sur www.assemblee-nationale.fr (consulté le 7 novembre 2018).

Extrait de la loi n° 2018-698 du 3 août 2018 relative à l'encadrement de l'utilisation du téléphone portable dans les établissements d'enseignement scolaire.
« Art. L. 511-5. « L'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques par un élève est interdite dans les écoles maternelles, les écoles élémentaires et les collèges et pendant toute activité liée à l'enseignement qui se déroule à l'extérieur de leur enceinte, à l'exception des circonstances, notamment les usages pédagogiques, et des lieux dans lesquels le règlement intérieur l'autorise expressément ».

Disponible sur www.legifrance.fr (consulté le 28 novembre 2018).

ANNEXE 5

Extrait de l'affiche de la campagne « Apprivoiser les écrans et grandir »



Association Trois, Six, Neuf, Douze.
Disponible sur www.3-6-9-12.org (consulté le 7 novembre 2018).

ANNEXE 6

Web 2.0 : espace de socialisation et de construction identitaire

Parce qu'il offre un accès massif à l'information, un terrain de divertissement et de communication beaucoup plus vaste que les autres médias, Internet fait désormais partie intégrante de la vie des adolescents et jeunes adultes. […]

Pour Dana Boyd, professeure associée à l'université de New-York, les réseaux sociaux sont en fait « un espace public dans lequel les adolescents traînent pour lutter contre l'ennui, pour y rencontrer d'autres jeunes, y faire l'apprentissage des conduites à adopter et des codes de langage à tenir ». Les mondes virtuels et réels des jeunes ne doivent pas être différenciés ni opposés mais considérés comme la continuité l'un de l'autre. La toile est en fait un outil, parmi d'autres, qui relie les jeunes générations avec la société et entre eux. Les formes connectées et déconnectées de sociabilité se renforcent et se complètent bien plus qu'elles ne se concurrencent et une part importante des échanges via internet se fait entre personnes qui se connaissaient déjà dans la vie réelle. Le web est donc devenu, pour la grande majorité des jeunes, un « espace de vie banal dans lequel on se rend quotidiennement pour échanger, interagir, jouer, travailler ou commercer ». […]

Un certain nombre d'adolescents seraient actifs sur les réseaux sociaux en premier lieu pour ne pas être rejetés, parce qu'il faut « en être » pour pouvoir s'intégrer dans le groupe, pour ne pas être « hors du coup ». Pour certains jeunes, le numérique offre donc avant tout des espaces alternatifs d'intégration sociale grâce à des outils leur permettant de rester sans cesse connectés, en relation avec leur groupe de copains et en évitant un certain contrôle parental. […]

Socialisation et construction identitaire en ligne […]

Ce qui est partagé, ou ce qui est dit à/sur autrui, importe moins que le simple fait d'afficher l'autre parmi ses proches. Il s'agit presque plus de manifester l'existence du lien amical que de délivrer un message. […] Les réseaux sociaux constituent donc pour les jeunes des espaces de communication dans lesquels les amitiés, et à plus forte raison les couples, doivent savoir se rendre visibles et se mettre en scène. Il s'agit de montrer qu'une complicité existe, que le lien possède une forme d'exclusivité et d'authenticité.

	Ensemble des Français	**12-17 ans**	**18-24 ans**
Considèrent qu'un accès à Internet est important pour se sentir intégré dans la société.	65 %	69 %	73 %
Se connectent à Internet tous les jours.	76 %	91 %	96 %
Sont présents sur les réseaux sociaux.	59 %	84 %	96 %

Enquêtes annuelles du CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des consommateurs).

Centre régional d'information et de prévention du sida de Provence-Alpes-Côte d'Azur, novembre 2017,
Place d'Internet et du numérique dans la vie relationnelle et sexuelle des jeunes,
dossier de synthèse documentaire et bibliographique.
Disponible sur www.paca.lecrips.net (consulté le 19 novembre 2018).

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.